



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48224>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-48224**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU AMIENS PICARDIE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26800014800125

**Ville :** Amiens cedex 1

**Code postal :** 80054

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 80

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Identifiant interne de la consultation :** 25TE0071

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction des Achats du GHT Somme Littoral Sud

**Adresse mail du contact :** Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 322088630

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - DC1 ou équivalent : Lettre de candidature / habilitation du mandataire par ses cotraitants - DC2 ou équivalent : La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il peut candidater à un marché public et qu'il n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail - Pouvoir et habilitation de la personne qualifiée pour engager la société, y compris, si nécessaire, ceux retraçant les délégations en cascade - En cas de groupement, pouvoir en faveur du mandataire du groupement, remis par chacun des cotraitants. - Copie du jugement du

Tribunal en cas de redressement judiciaire - Extrait Kbis ou numéro unique de la société et procédure permettant d'y accéder - Assurances responsabilité civile professionnelle et décennale en cours de validité Les pièces réclamées au titre de la candidature sont listées à l'article 7.1 du Règlement de consultation.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2 ou DUME). Les pièces réclamées au titre de la candidature sont listées à l'article 7.1 du Règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste de travaux en lien avec l'objet du marché exécutés au cours des trois dernières années. - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Pour le lot 6 « Electricité » : Certificats de qualifications professionnelles. Les qualifications de l'entreprise seront au minimum les suivantes : Courants forts : E3 classe 4 Courants faibles : CF2 classe 4. Les pièces réclamées au titre de la candidature sont listées à l'article 7.1 du Règlement de consultation.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 10/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1) Prix : 60 points Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en euro(s) H.T. indiqué dans l'acte d'engagement qui reprend le montant tel qu'indiqué dans la D.P.G.F., sur 60 points. La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère « Prix » des travaux est la suivante :  $\text{Note de l'offre} = (\text{M.O.M.D.} / \text{M.O.N.}) \times 60$  2) Valeur technique de l'offre : 40 points La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique remis par le candidat sur 40 points et sera décomposée comme suit : - Adéquation de l'équipe dédiée aux travaux à réaliser (point 1 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 15 points. - Pertinence de la méthodologie d'intervention pour réaliser les travaux (point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 10 points. - Cohérence du planning prévisionnel remis par le candidat au regard des contraintes et du planning général du projet établi par le maître d'ouvrage (point 3 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 10 points. - Qualité des mesures prises pour la protection de l'environnement et le nettoyage du chantier (point 4 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 5 points. Les critères de jugement des offres et leur pondération figurent à l'article 8.2 du Règlement de consultation. L'acheteur se réserve la possibilité d'analyser les offres avant de procéder à l'examen de la recevabilité des candidatures, conformément aux dispositions de l'article R.2161-4 du Code de la commande publique.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux d'aménagement du bâtiment n° 1 du centre St Victor

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262700

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux d'aménagement du bâtiment n° 1 du centre St Victor

**Lieu principal d'exécution du marché** : Centre St-Victor, bâtiment n°1, 354 boulevard de Beauvillé à AMIENS (80)

Valeur estimée (H.T.) : 1300000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot n° 1 : Gros-oeuvre.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45223220  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 170000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 2 : Plomberie.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45330000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 130000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 3 : Chauffage - Ventilation - Climatisation (CVC).  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45331000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 130000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 4 : Menuiseries intérieures.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45421000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 140000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 5 : Peinture - Revêtement de sol.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45442100  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 120000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 6 : Électricité.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45311000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 160000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 7 : Métallerie - Serrurerie.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45223110  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 100000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens
- **Description du lot** : Lot n° 8 : Plafond suspendu.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45421146  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 110000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens

- **Description du lot** : Lot n° 9 : Couverture.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45261210

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 170000 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens

- **Description du lot** : Lot n° 10 : Stores - Fermeture.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45421143

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 70000 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Centre St Victor, bâtiment n°1, 354 Boulevard de Beauvillé, 80000 Amiens

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE pour l'ensemble des lots. Les visites auront lieu sur RDV, aux dates : - 14 mai 2025 - 15 mai 2025 - 21 mai 2025 - 22 mai 2025 Les modalités concernant la visite obligatoire sont définies à l'article 3.2 du Règlement de consultation.

**Autres informations complémentaires** : Le présent marché a pour objet les travaux d'aménagement du bâtiment n°1 du centre St Victor. Les travaux ne seront pas phasés car le bâtiment n°1 est libre d'occupation, néanmoins les travaux seront réalisés en site occupé. Les travaux sont définis au C.C.A.P. et aux C.C.T.P. (et dans les documents annexes) et sont répartis en 10 lots. La présente consultation est allotie. Les prestations font l'objet de 10 lots : Lot n° 1 : Gros-oeuvre. Lot n° 2 : Plomberie. Lot n° 3 : Chauffage - Ventilation - Climatisation (CVC). Lot n° 4 : Menuiseries intérieures. Lot n° 5 : Peinture - Revêtement de sol. Lot n° 6 : Électricité. Lot n° 7 : Métallerie - Serrurerie. Lot n° 8 : Plafond suspendu. Lot n° 9 : Couverture. Lot n° 10 : Stores - Fermeture. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots, ou pour tous les lots. Ce marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches au sens des articles R.2113-4 et R.2113-5 du C.C.P. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le présent marché ne comporte aucune variante exigée. Le présent marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles (ni obligatoire, ni facultative). Une visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE pour l'ensemble des lots. Le marché démarre à compter de sa date de notification (date de réception de la notification par le titulaire) jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement (GPA) des travaux. Le délai global prévisionnel d'exécution des travaux est de 10 mois (période de préparation incluse) à compter de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation. Le délai d'exécution de chaque lot figure au planning prévisionnel intégré au DCE. La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. L'avis de réception ou le reçu donné par le destinataire fait foi de la notification. Les délais d'exécution sont les suivants : - 3 semaines de période de préparation à compter de l'ordre de service de démarrage. - 9 mois d'exécution des travaux à l'issue de la période de préparation, à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux. Le délai comprend les congés payés, le repliement des installations et la remise en état des lieux. Le titulaire s'engage à respecter les délais sur lesquels il s'est lui-même engagé sur la base du planning remis au titre de son offre. Le planning sera rendu contractuel sur décision du maître d'ouvrage, après ajustements lors de la période de préparation. Le planning définitif sera remis au titulaire par le maître d'ouvrage, pour signature. Des pénalités pourront être appliquées sur la base des échéances fixées dans ce dernier planning. Les prestations seront rémunérées dans les conditions de comptabilité publique et financées sur le budget de l'établissement du GHT concerné, soit le CHU AMIENS-PICARDIE. Subventions pressenties : Appui Santé Somme, ARS, ... Les sommes dues seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes sur la plateforme CHORUS PRO par l'établissement du GHT SOMME LITTORAL SUD concerné. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire, dans les conditions fixées au C.C.A.P. La prestation est divisée en lots, chaque

lot faisant l'objet d'un marché séparé confié à une entreprise ou à un groupement conjoint d'entreprises. Le candidat peut se présenter seul ou, conformément à l'article R.2142-19 du C.C.P., dans le cadre d'un groupement d'entreprises. La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, et ce conformément aux dispositions de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R.2151-7 du C.C.P., il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut donc pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, et à l'issue de la première analyse des offres effectuée au regard des critères de choix énoncés à l'article 8.2 du Règlement de Consultation, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, pour chaque lot, d'engager des négociations, avec les 3 candidats ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse avant négociation ou à défaut d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Les modalités de transmission des plis figurent à l'article 9.1 du Règlement de consultation. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr) Adresse internet (U.R.L) : <http://amiens.tribunal-administratif.f>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2025**